



Lausanne-Morges
Région Morges



Chigny



Denges



Echandens



Echichens



Lonay



Lully



Morges



Préverenges



Saint-Prex



Tolochenaz

Quel futur pour la région morgienne ?

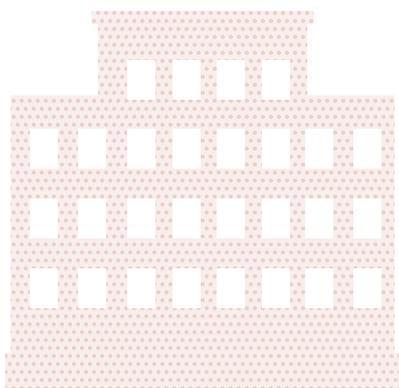
Compte-rendu de la 1^{ère} Conférence régionale Région Morges





Sommaire

Travailler ensemble	2
10 communes, une région	4–5
Quel est le rôle de Région Morges?	6–7
Les Grands projets de Région Morges	8
Urbanisation et paysage	10–11
Une offre en logement adaptée aux besoins	12
Un développement durable vers l'intérieur	12
Une réflexion environnementale et économique intégrée	13
Repenser notre mobilité	13
Densité & qualité de vie	14
Qu'est-ce que la qualité de vie?	16
Un large éventail de choix à disposition	17
Densifier pour mettre en valeur le paysage	18
Prenez-vous au jeu	20





Pari tenu!

Pari tenu pour l'audience de cette première Conférence régionale: Région Morges a accueilli près d'un demi-millier de personnes le 13 septembre 2014 à Saint-Prex, lors d'une magnifique journée ensoleillée. Le public s'est montré intéressé, constructif et concerné par l'évolution de sa région.

Pari tenu pour la diffusion d'un message fondamental: nous vivons dans une région exceptionnelle et notre devoir est de la préserver et de conserver la qualité de vie de ses habitants.

Nous avons pu démontrer que la densification prévue par les planifications supérieures peut être positive et permettre de développer certains services essentiels comme les transports publics, qui ne peuvent être efficaces que si le nombre d'utilisateurs potentiels est suffisant.

La densification permet également de diversifier l'offre en logements: de nouveaux bâtiments de qualité côtoieront les centres historiques ainsi que les quartiers de villas existants, offrant une complémentarité d'habitat propre à satisfaire tous les goûts.

Région Morges est là pour jouer le rôle non seulement de passerelle entre les communes pour offrir une vision régionale du territoire, mais également de fédératrice. Au sein de Région Morges, les communes sont invitées à collaborer étroitement, et elles ne s'en privent pas!

C. Richard

Claire Richard
Présidente



Travailler ensemble



Travailler ensemble ! Deux mots, en apparence simples, qui nécessitent en pratique des processus d'une grande complexité.

Situés au fondement des missions de Région Morges, ces processus faisaient l'objet d'une section entière de l'exposition.





10 communes*, une région

Association de droit privé réunissant 10 communes, Région Morges travaille pour la mise en place d'un projet de territoire cohérent et également la mise en œuvre des objectifs et des mesures du projet d'agglomération Lausanne Morges.

Elle a pour mission la planification du développement urbain, des transports et de la mobilité, en intégrant de manière transversale les problématiques environnementales (biodiversité, accident majeur, nuisances sonores, etc.).

L'espace « travailler ensemble » se focalisait sur les acteurs de Région Morges. Chacun s'était prêté au jeu du selfie pour donner un visage à cette association basée sur une étroite collaboration intercommunale et cantonale.

Il s'agissait également de présenter le bureau technique interdisciplinaire qui accompagne les 10 communes dans le développement urbain de la région.

Au niveau technique, Région Morges est en effet composé d'un **Bureau technique** qui à partir de 2015 comprendra :

- Une cheffe de projet, urbaniste à 100%
- Une adjointe, ingénieure mobilité à 70%
- Une assistante administrative à 80%
- Un chargé de communication à 40%

Chaque mois, le **Groupe technique (GT)** se réunit pour travailler sur les études régionales, voire d'agglomération, préavisés les projets de planification communaux, débattre des sujets d'actualité en aménagement du territoire (révision de la LAT, etc.).

Au niveau politique, Région Morges est piloté par le **Groupe de pilotage (GROPIL)** dont les séances sont mensuelles.

Le **Comité exécutif** de Région Morges, composé d'une Présidente et de deux Vice-Présidents, se réunit également une fois par mois pour encadrer l'équipe technique, préparer les GROPIL, traiter des objets urgents et réfléchir aux missions de Région Morges.



* Depuis le 1^{er} janvier 2015, Lussy-sur-Morges est la 11^{ème} commune membre de l'association.



C. Richard
Syndique
de Chigny



V. Jaques
Syndic
de Morges



E. Linn
Municipal
à Tolochenaz



P-G. Gay
Municipal
à Prévèrènges



E. Charmey
Syndic
de Denges



D. Mosini
Syndic
de St-Prex



A. Augsburgers
Municipal
à Echichens



J-M. Landolt
Municipal à
Echandens



P. Guillemain
Syndic
de Lonay



M. Holzer
Syndique
de Lully

Groupe de pilotage (GROPIL)



C. Richard
Présidente
de Région Morges



V. Jaques
Vice-président
de Région Morges



E. Linn
Vice-président
de Région Morges

Comité exécutif



C. Baurin
Cheffe de projet



C. Staub
Assistante
administrative



R. Witter
Ingénieure-mobilité



G. Raymondon
Chargé de
communication

Bureau technique



S. Piguet
Municipal
à Denges



A. Bovy
Délégué pour
la commune
d'Echichens



J. De Benedictis
Municipal
à Echandens



A. Jaccard
Chef de service
à Morges



C. Maury
Responsable
du service
technique de
Prévèrènges



P. Cruchon
Municipal à
Tolochenaz



J-C. Détraz
Municipal
à Lonay



P. Hartmann
Délégué pour les
communes de
Chigny et Lully



C. Cotting
Responsable du
service technique
de St-Prex



A. Rabinovich
Déléguée
du SDT



P. Novellino
Délégué de
la DGMR



S. Logean
Déléguée
du SPECO



D. Luy
Délégué
de la DGE



H-D. Philippe
Délégué
des MBC



L. Maurizio
Délégué
de l'ARCAM

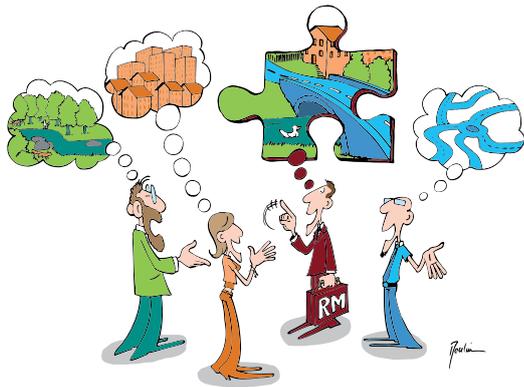
Groupe technique (GT)

- Région Morges
- Canton de Vaud
- Partenaires

Quel est le rôle de Région Morges ?

Une partie importante de l'exposition visait à informer les visiteurs sur les différentes missions de l'association.

1. Apporter une vision d'ensemble

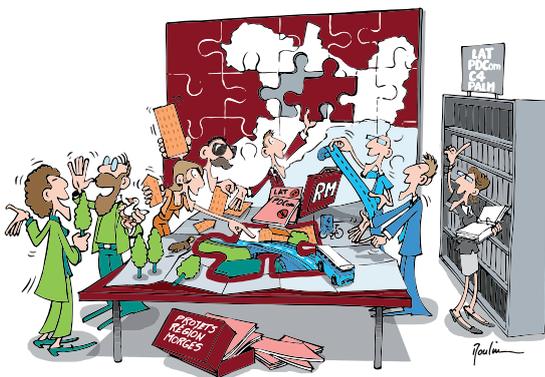


Le développement rapide du territoire nécessite de répondre à de nombreux défis tout en conservant la cohérence des projets communaux et régionaux.

La mutation du territoire et de la société doit cependant aller de pair avec la valorisation de l'identité régionale.

Région Morges permet de **créer un dialogue via une plateforme de discussion** qui fait intervenir de nombreux experts et qui permet d'appréhender des problématiques complexes tout en respectant les enjeux locaux et spécificités régionales.

2. Coordonner et planifier

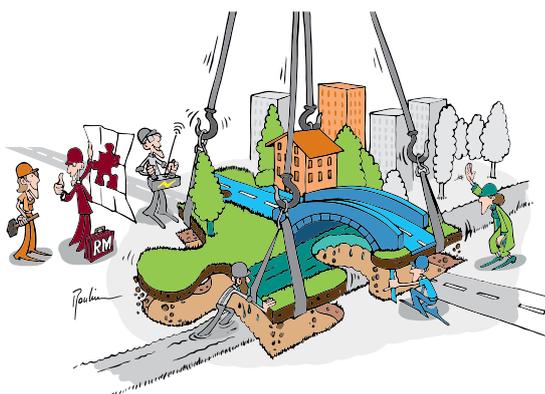


D'une commune à l'autre, le contexte et les intentions sont parfois différents et ces divergences peuvent amener à des projets contradictoires, voire à des blocages.

À travers son travail de coordination, Région Morges permet aux communes **d'accorder leur vision et leurs attentes** notamment à l'échelle régionale.

Cette démarche de coordination aboutit à un projet de territoire qui se décline au travers de différentes thématiques : Urbanisation, transports publics, mobilité douce, environnement, etc.

3. Fournir un appui technique



Le développement urbain dans un contexte d'agglomération entraîne une mutation importante du territoire des communes, souvent encore de petite taille.

En accord avec les autorités communales, Région Morges peut apporter un soutien technique **en mettant ses différentes compétences techniques et administratives à disposition** : secrétariat, urbanisme, mobilité, communication, etc.

Bien que spécialisée dans le domaine de la planification, l'équipe de Région Morges peut également fournir un suivi technique du projet jusqu'à sa mise en œuvre.

Exemples d'applications concrètes:

Imaginer l'avenir des zones industrielles et artisanales

Le maintien des activités industrielles et artisanales dans le processus de densification est rapidement devenu un sujet sensible pour les communes.

Région Morges a donc pris en main cette problématique en organisant des ateliers et tables rondes incluant des professionnels du secteur et des urbanistes spécialisés de différents horizons. Elle a également mis en place une démarche permettant de définir et de mettre en œuvre des solutions **pour concilier le maintien des activités secondaires avec un développement plus dense.**

Cette démarche est soutenue par le Canton et également par la Confédération qui l'a retenue comme projet modèle pour la période 2014–2018.



Le public était nombreux lors de la table ronde consacrée aux zones industrielles.

Articuler urbanisation et paysage

Ordonnances fédérales, Plan directeur cantonal, projet d'agglomération, planifications communales; la région morgienne est confrontée à une série de strates de planification pas toujours cohérentes qu'il faut coordonner et harmoniser à travers la mise en place d'un projet de territoire.

L'étude intitulée «Urbanisation et Paysage» a constitué un travail de longue haleine permettant de coordonner les intentions des partenaires tout en respectant le cadre légal et en prenant en compte les projets déjà amorcés. Ateliers de réflexion, séances de groupe, séances bilatérales avec une commune ou les services cantonaux ont permis de **construire un projet de territoire de qualité porté par tous.**

Ce projet sera retranscrit dans les planifications communales, soit lors des révisions des plans directeurs communaux et plans généraux d'affectation, soit en utilisant des plans partiels d'affectation ou des plans de quartier.



La préservation du paysage était l'un des thèmes principaux de l'exposition

Le projet «En Molliau» à Tolochenaz

Le projet «En Molliau», qui prévoit un quartier mixte de 2500 habitants/emplois constitue un objectif de grande envergure pour une commune de 1'700 habitants.

Région Morges collabore étroitement avec la Commune de Tolochenaz en mettant à disposition ses compétences administratives, urbanistiques, en mobilité et en communication.

Elle coordonne également l'avancée des études Molliau avec les études régionales nécessaires pour encadrer la mise en place du projet: étude d'accessibilité multimodale, stratégie régionale des transports publics urbains, etc.



Les autorités de Tolochenaz ont profité de cette occasion pour présenter le nouveau Plan directeur communal.



Les Grands projets de Région Morges





Un vaste espace était dédié à la présentation des Grands projets qui seront amenés à dessiner le futur visage de la région.

Densification, mobilité, préservation du paysage, ou encore environnement faisaient partie des thématiques abordées.



Urbanisation et paysage

Le paysage au centre des réflexions

Afin de garantir **un développement harmonieux et respectueux de l'identité de la région**, le paysage a été considéré comme un élément structurant et prioritaire dans le cadre des planifications. La densification du milieu bâti permet en effet de conserver de nombreuses zones à l'état naturel, ou de valoriser le paysage dans le cadre des nouveaux quartiers, par exemple, par la création de parcs, de places publiques et par l'intégration de verdure, d'arbres et d'éléments végétaux.



Protéger le paysage

Le paysage contribue pleinement au charme et à l'identité d'une région. Les zones les plus sensibles et les plus caractéristiques de la région morgienne, révélées par les études de Région Morges, feront donc l'objet de **mesures de protection pour assurer leur pérennité**.

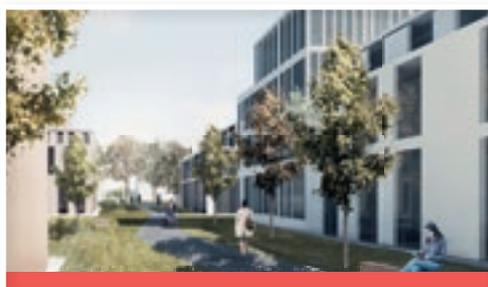
Les **zones en vert clair** doivent être préservées pour conserver le paysage qui fait l'identité de la région.



Valoriser le paysage

Le développement n'est pas incompatible avec la préservation du paysage. En effet, des éléments naturels comme des cours d'eau ou des lisières peuvent **structurer le milieu bâti et donner une identité forte aux nouveaux quartiers**.

Les **zones en jaune** peuvent être développées à condition de respecter et de valoriser les éléments paysagers existants.



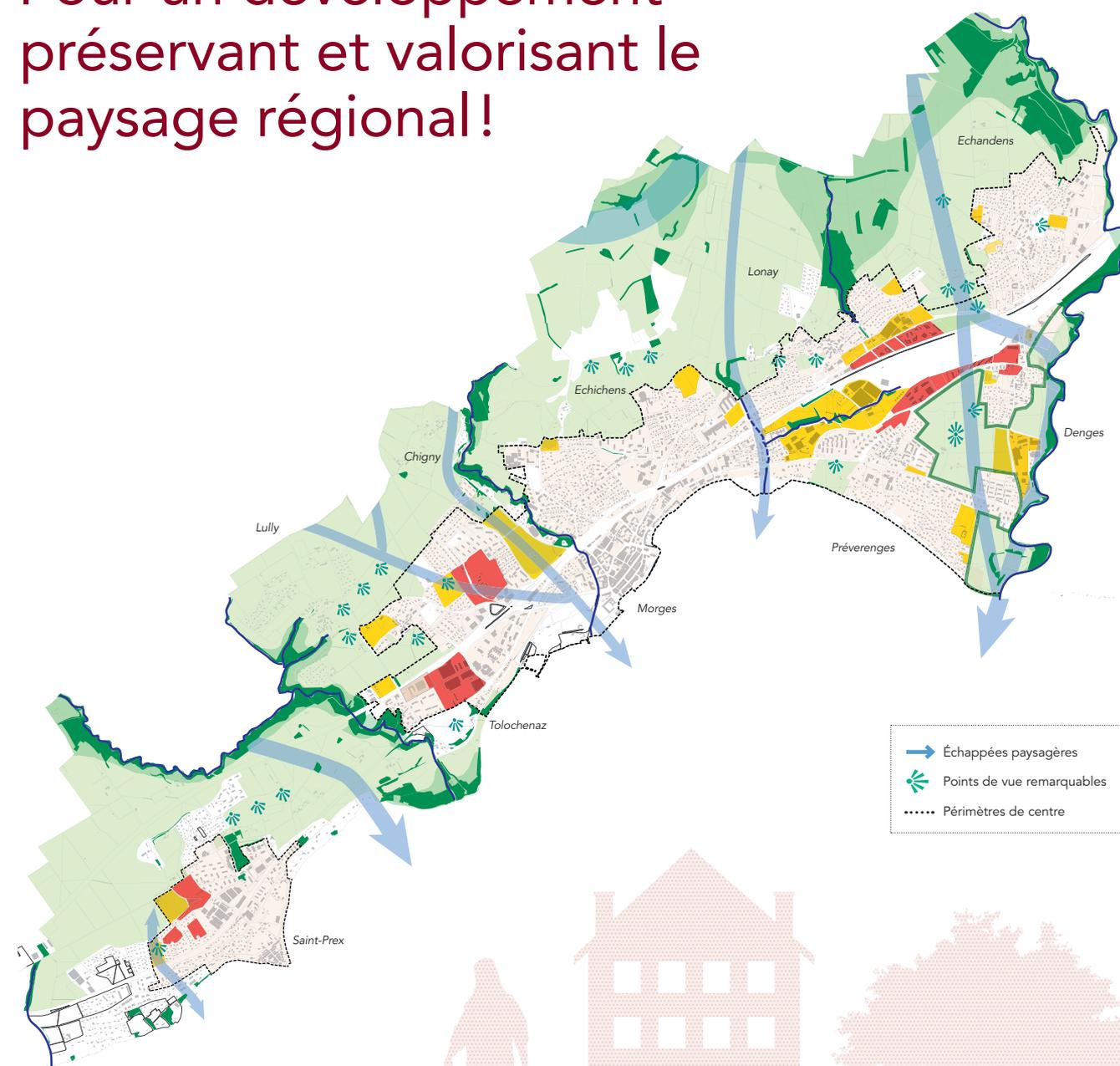
Créer le paysage

Lorsque les parcelles considérées ne contiennent pas d'éléments paysagers de valeur, les efforts doivent être mis sur la **qualité urbanistique de nouveaux quartiers**. Création de parcs, de places publiques, intégration de verdure, d'arbres et d'éléments végétaux.

Les **zones en rouge** peuvent être développées en prenant soin de promouvoir la qualité urbanistique.

age

Pour un développement
préservant et valorisant le
paysage régional!



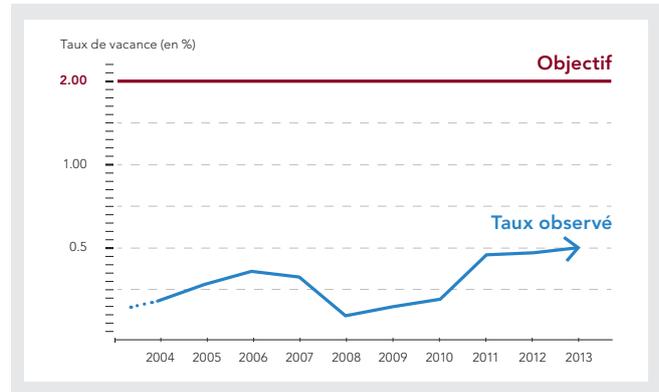
Les grandes thématiques étudiées par la région étaient présentées dans le cadre de l'exposition.

Une offre en logement adaptée aux besoins

Les différents développements prévus visent à répondre à une forte demande, notamment par rapport aux logements, dont le taux de vacance est largement en dessous d'un marché fluide.

En effet, au cours des 10 dernières années, le nombre de logements vacants dans la région n'a jamais dépassé la barre des 0.5% alors qu'il devrait se trouver aux alentours de 2% dans un marché équilibré.

Au total, les projets prévoient de créer un potentiel d'accueil pour 15'000 habitants/emplois d'ici 2030.



Un développement durable vers l'intérieur

Conformément aux objectifs du Projet d'agglomération Lausanne–Morges (PALM) et de la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT), il s'agit de concentrer les nouveaux logements au milieu du bâti existant et dans des nouveaux sites de développement.

En bénéficiant d'une bonne accessibilité en transports publics aujourd'hui et à terme, ces endroits permettront l'augmentation

de la population et des emplois, tout en réduisant les nuisances environnementales liées au trafic généré, grâce à un report modal vers les transports publics.

En densifiant le milieu bâti, de nombreuses zones peuvent être conservées à l'état naturel. En outre, il s'agit de valoriser le paysage dans le cadre des nouveaux quartiers, par la création de parcs, de places publiques, d'arbres et d'éléments végétaux.



Une réflexion environnementale et économique intégrée

Les objectifs économiques et environnementaux sont loin de s'opposer.

Au niveau économique, il s'agira particulièrement de repenser les zones d'activités et industrielles qui se sont développées au fil des années sans réflexion d'ensemble ni cohérence particulière, afin d'obtenir des zones plus denses, mieux adaptées aux besoins des entreprises et ouvertes sur la ville.

Ces réflexions pourront également aboutir à la réaffectation ou au remplacement de quelques bâtiments d'activités dans la région. Pour la rentabilité des commerces en particulier, leur bonne accessibilité, notamment en transports publics, sera indispensable.



Au niveau environnemental, le grand défi est l'intégration de la protection de l'environnement dans les nouveaux projets de développements urbains, moyennant des aménagements urbanistiques et infrastructurels intelligents et adéquats.

Entre autres, il s'agira d'assurer une meilleure protection contre le bruit et de renforcer les corridors dédiés à la faune, notamment près des grands axes de transports, ainsi que de re-naturer les cours d'eau qui ont été en grande partie canalisés au fil des années. En revalorisant les zones naturelles, celles-ci contribueront de manière importante à la qualité de vie des nouveaux quartiers.



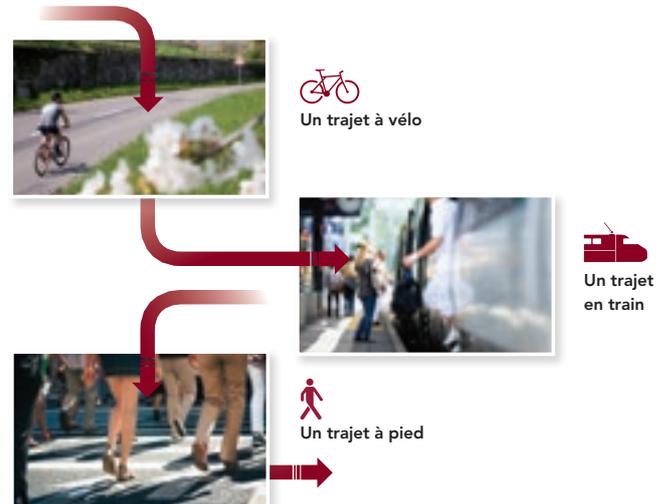
Repenser notre mobilité

Les nombreux projets de développement vont, inévitablement, produire des déplacements supplémentaires qu'il s'agit de gérer à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération Lausanne–Morges.

Afin de promouvoir un transfert modal vers les modes de déplacements moins polluants, Région Morges est en train de développer des concepts qui visent à **augmenter l'attractivité et la performance des transports collectifs et des déplacements à pied et à vélo**.

En 2030, les habitants de la région morgienne pourront bénéficier de la voie verte qui constituera l'épine dorsale du réseau de mobilité douce et qui permettra de se déplacer à pied et à vélo d'une manière sécurisée et confortable, hors du trafic des voitures. Cette voie verte complètera les axes infrastructurels du chemin de fer et de l'autoroute direction est – ouest qui ont longtemps orienté le développement de la région. En coordonnant l'ensemble des réseaux vélo, piétons et des transports publics, des alternatives performantes à une mobilité exclusivement « transport individuel » pourront être développées.

Dans le contexte de la mobilité multimodale, il sera possible d'enchaîner les divers modes de déplacements alternatifs pour se déplacer tout le long d'une journée d'une manière flexible et peu contraignante. L'élargissement de l'offre en vélos et voitures en libre-service et en covoiturage complètera la gamme des possibilités de déplacement.

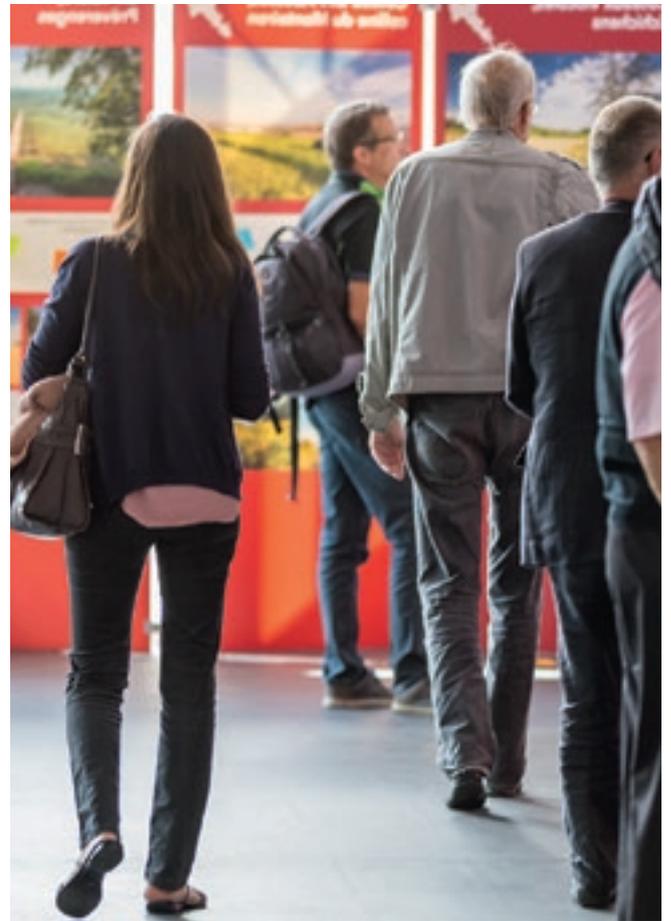


Densité et qualité de vie



Quel est l'impact de la densité sur la qualité de vie ?

Invités à se prononcer sur leur perception de différents quartiers de la région, les visiteurs ont pu se rendre compte que, contrairement aux idées reçues, la densification peut constituer une opportunité pour améliorer la qualité du cadre de vie.



Qu'est-ce que la qualité de vie ?

Au travers d'exemples de quartiers existants, le public pouvait s'exprimer à l'aide de post-it sur les qualités et désavantages des différents quartiers présentés.

En effet, selon les attentes et les envies, divers éléments peuvent apporter de la qualité de vie. Certains préfèrent un environnement actif et dynamique, à proximité d'un centre-ville, pouvant ainsi profiter des commerces et d'une grande diversité de services.

D'autres sont davantage attirés par des quartiers calmes et tranquilles. Avec des enfants, ils cherchent souvent des places de jeux et des espaces verts protégés de la circulation.



Pré Maudry, Morges



Centre historique, Tolochenaz



Centre-Ville, Morges



Chemin de la Gottaz, Lonay



Quartier du Rionzi, Préverenges

Un large éventail de choix à disposition

La densification prévue dans la région morgienne n'aura qu'une très faible influence sur la forme et la hauteur des bâtiments qui seront construits sur ce territoire. En effet, les densités envisagées permettent de laisser un large choix quant au style des quartiers à réaliser.

Cette grande diversité permettra à chacun de trouver un logement en fonction de ses propres envies, du cadre de vie et des critères de qualité qu'il recherche.



Paderewski, Morges



Sous-gare, Morges



Les Uttins, Prévèrenge



En Coulet, Saint-Prex

Densifier pour mettre en valeur le paysage

Un volet de l'exposition démontrait que la densification permet de préserver et de mettre en valeur les paysages naturels qui font l'identité de la région morgienne. En effet, en concentrant les nouvelles constructions dans les secteurs les plus adaptés, il est possible de créer des logements de qualité tout en conservant intacts les plus beaux paysages.

Région Morges a sélectionné une série de sites, jugés dignes d'être préservés et mis en valeur. Il était demandé aux visiteurs de donner leurs avis sur ces sites.



Côteau des Abesses, Colline du Monteiron



« À préserver de toute évidence. Dommage que le site soit peu accessible au public. »



« Sans conteste un magnifique site. Des petits sentiers non goudronnés seraient les bienvenus. »



Plaine de la Vogéaz, Lully, Chigny



En Vallard, Prévèrenge



« Magnifique promenade pour se ressourcer. »



Embouchure de la Venoge

« Biotope de valeur,
zone magique !
Pêcheurs, plaisanciers,
promeneurs et oiseaux
aquatiques en harmonie. »

« La balade des
gens de la région.
Attention à bien gérer
les conflits entre
cyclistes et piétons. »



Corridor du Boiron



Vergers, Tolochenaz

« C'est une
bouffée
d'oxygène. »

« Qualité paysagère
hors pair et
vue superbe. »



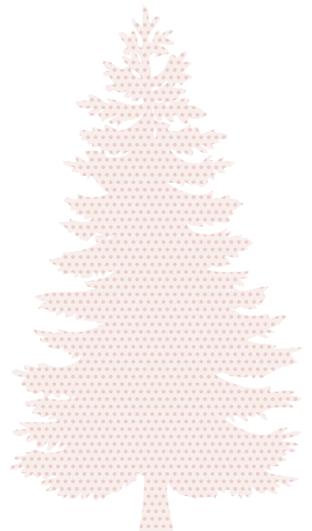
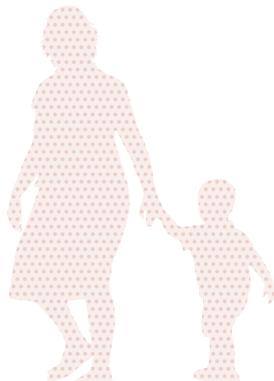
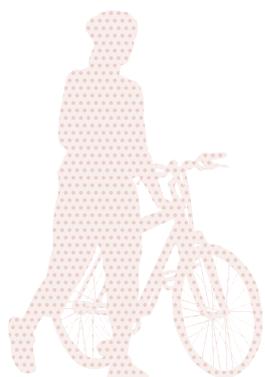
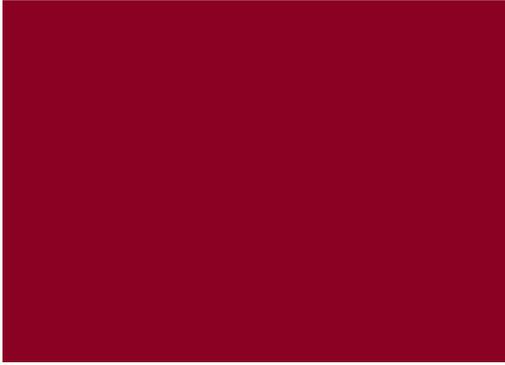
Coteaux viticoles, Echichens

Prenez-vous au jeu

L'espace central de l'exposition avait un aspect plus ludique, il était dédié aux jeux. Un jeu de l'oie permettait de jouer le rôle d'un urbaniste et de découvrir les différents obstacles que l'on rencontre pour la légalisation d'un plan de quartier.

Différents puzzles, illustrant les futurs quartiers de la région démontraient que l'aménagement du territoire nécessite patience et collaboration entre tous les acteurs. Les projets se construisent pas à pas et main dans la main.







Lausanne-Morges
Région Morges

Région Morges

Chemin du Closel 15
Case postale 129
1020 Renens 1

Tél. +41 21 621 08 07
e-mail info@regionmorges.ch

